

LE P'TIT CURIEUX



Bon printemps !



Volume 4 • Numéro 2 • Mars 2011



Le mot du coordonnateur



Vous devez nous faire parvenir vos articles ou vos annonces pour le prochain numéro avant le 1^{er} juin 2011.

Merci !

Collaborateurs :

François Bernard
819-397-4616

Ghislaine B Lampron
819-397-5664

Marie-Claude Rocheleau
819-397-2964

France Valence
819-397-2539

Bonjour,

Nous voilà à l'aube du printemps, la saison où la nature se réveille de son long sommeil hivernal, la saison où pour chacun de nous on sent comme un renouveau en dedans, la saison où on a le goût de réaliser de nouveaux projets, bref, la saison pour un nouveau départ ou encore un progrès marqué dans chacun de nos projets.

À la municipalité, le conseil est à mettre sur pied un comité afin de souligner l'arrivée des gens dans notre paroisse; si ça vous intéresse de faire partie de ce comité, n'hésitez pas à me contacter.

Dans cette parution de votre journal, vous trouverez une nouvelle chronique intitulée : < SI ST-LUCIEN M'ÉTAIT CONTÉ >. Dans cette chronique, à chaque parution, nous vous relaterons un fait marquant qui a eu lieu dans notre municipalité au fil des ans ou l'historique de différents mouvements ou associations. Je vous invite donc à me faire parvenir vos histoires pour les prochaines parutions. Je tiens à remercier M. Gilles Houde qui a bien voulu nous raconter une anecdote de la débâcle de 1957.

De plus, nous avons mis sur pied un nouveau concours où vous pourrez vous mériter un livre sur l'histoire du Québec. Je vous invite donc à y participer en grand nombre. Vous trouverez les règlements et le coupon de participation à la page 15.

En terminant, je veux profiter de l'occasion pour remercier chacun des collaborateurs à cette édition pour leur travail ardu et leur dévouement afin de vous livrer un journal toujours plus intéressant. N'hésitez pas à communiquer avec moi pour vos commentaires.

Profitez à plein de ce printemps pour refaire le plein d'énergie et vous impliquer dans un projet qui vous tient à cœur ou dans une association dans laquelle vous pourrez faire bénéficier les autres de vos talents.

JOYEUSES PÂQUES!

François Bernard
Coordonnateur du journal
819-397-4616
bernardf53hotmail.com





Les nouvelles du conseil municipal



Le mot de la mairesse

Bonjour à toutes les Luciennoises et à tous les Luciennois,



Voici quelques informations au niveau de notre vie municipale.

Trois contrats de voirie au niveau de l'amélioration de notre réseau routier ont été octroyés, plus spécifiquement pour le marquage de chaussée, le fauchage et l'abat-poussière.

Je vous informe également que la Municipalité de la Paroisse de Saint-Lucien a signé avec la Ville de Warwick une entente intermunicipale relative aux loisirs et à la culture. Cette entente permet aux citoyens de notre municipalité l'accès aux services ci-dessous décrits, avec les mêmes avantages, conditions et contraintes que les usagers provenant de Warwick. Voici les services offerts :

- Hockey mineur.....220.00\$
- Patinage artistique.....220.00\$
- Cours «Apprendre à patiner» 10 semaines.....73.00\$
- Bibliothèque.....76.00\$
- Tennis.....33.00\$
- Terrains de jeux.....76.00\$
- Piscine.....33.00\$

Si vous êtes intéressés par un de ces services, nous vous demandons de communiquer avec notre municipalité afin d'obtenir des informations additionnelles concernant les modalités d'inscription. Vous pouvez nous rejoindre au numéro suivant 819 390-4679.

Nous poursuivrons nos démarches afin de permettre aux citoyens de Saint-Lucien de bénéficier de services sportifs et culturels à moindre coût.

Suzanne Pinard Lebeau, mairesse



Le mot de l'inspecteur

Bonjour à tous, un simple rappel concernant quelques règlements :

Permis : vous devez demander un permis pour tous les genres de travaux sur votre propriété ex : rénovation, construction et installation de piscine qu'elle soit creusée, hors-terre ou gonflable.

Abri d'auto saisonnier : nous vous rappelons qu'il est permis d'installer un abri d'auto saisonnier du 15 novembre au 1^{er} avril. En dehors de cette période l'abri doit être complètement démonté.

Afin que notre municipalité soit toujours accueillante, nous vous demandons de garder les fossés propres et de dénoncer tous les actes de déversement dont vous êtes témoins. Nous comptons sur votre collaboration habituelle et nous vous souhaitons une belle saison estivale.

Téléphone pour me joindre : bur. :819-850-1678 et cell. : 819-388-4679

Alain Turcotte, inspecteur



Les nouvelles du conseil municipal (suite)



Le mot du préventionniste

Bonjour,

Depuis cet automne, il est maintenant obligatoire (règlement 2010-015) d'avoir au moins un avertisseur de fumée par étage à l'exception des greniers et des vides sanitaires pour les résidences du territoire. Celui-ci doit être installé de préférence au plafond ou, à défaut, sur le mur. Il faut le poser à une distance d'au moins 6 pouces (15 cm) du mur lorsque nous l'installons au plafond et entre 6 et 12 pouces (15 à 30 cm) du plafond lorsque celui-ci est posé sur un mur.

Évitez d'installer l'avertisseur de fumée près des salles de bain et des cuisines car l'humidité et la cuisson des aliments peuvent déclencher inutilement celui-ci. Si vous ne pouvez les installer autrement, privilégiez le modèle photo-électrique. Celui-ci est un peu plus dispendieux mais est beaucoup moins sensible à l'humidité et aux fumées de cuisson.

De plus, si vous disposez d'un appareil de chauffage au bois, à l'huile ou au gaz, il est maintenant



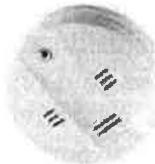
obligatoire de posséder un avertisseur de monoxyde de carbone dans la résidence.

Je poursuivrai mes visites à domicile à compter de la mi-mars pour les secteurs suivant : Domaine Lampron, Domaine Auger, Route des Rivières, le 9^e rang de Simpson, la rue DeChantal et la rue Paul.

Au cours des derniers jours, des compagnies spécialisées dans l'entretien des extincteurs circulent sur le territoire de la municipalité. Nous n'avons pas accordé de permis de colportage à ces compagnies. En matière de prévention incendie, les chefs pompiers et moi, à titre de préventionniste, nous sommes les seuls représentants de la municipalité de la Paroisse de Saint-Lucien.

Pour toutes autres informations concernant la prévention des incendies, je suis à Saint-Lucien les mercredis de 8h à 16h au bureau municipal. Vous pouvez me rejoindre au 819-390-4679 ou par courriel au preventionniste@stcyrille.qc.ca

Shayne Sévigny, préventionniste



COMITÉ DE SÉCURITÉ CIVILE MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE ST-LUCIEN

Un **GROS MERCI** aux personnes qui ont répondu à notre questionnaire. Nous en prenons bonne note dans notre plan de sécurité civile.

Merci également pour votre disponibilité et votre engagement envers vos concitoyens.

Pour les personnes qui auraient oublié de remplir le questionnaire ou qui l'auraient égaré, vous pouvez vous en procurer un exemplaire auprès de la municipalité.

Les membres du Comité de Sécurité Civile sont là pour vous aider en cas de séisme.

Ghislaine B. Lampron
Coordonnatrice

Raymond Breton
Coordonnateur adjoint





Les nouvelles du conseil municipal (suite)

Résumé de la séance du conseil de décembre 2010 et janvier 2011

Réunion extraordinaire du 10 décembre 2010

- **Programme TECO 2010-2013 :** Résolu que la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide (Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECO) pour les années 2010-2013 : la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Réunion extraordinaire (budget) du 20 décembre 2010

- **Présentation et adoption du budget « année 2011 » :** Résolu d'adopter le budget pour l'année financière 2011, présentant des revenus et des dépenses équilibrés au montant de 1 710 755 \$.
- **Présentation et adoption du programme triennal en immobilisations :** Résolu d'adopter le programme des dépenses en immobilisations (2011-2012-2013) soit : 2010-001 Sécurité Publique - réserve d'eau incendie 16 026 \$; 2011-001 Transport - Ch. Hemmings (Ponceau) \$35,000; 2011.002 Transport 9^e Rang Simpson (1.2 kilomètres) et autres 366 570 \$; 2011-003 Loisirs et culture Centre et école 99 580 \$; 2011.004 Administratif Bureau et Équipement 39 900 \$ 2012-001 Transport Route du Pont (1.4 kilomètres) 375 000 \$.

- **Présentation et adoption du règlement de taxation 2011 :** Résolu que le conseil municipal de la Paroisse de St-Lucien adopte le règlement 2010-016 intitulé « Taxation pour l'an 2011 ».

Bref résumé des items les plus importants :

- Taxe foncière générale 0.65 \$/100 \$ d'évaluation
- Taxe d'ordure (service) 67.84 \$/log. Saisonnier; 135.58 \$/log. Résidentiel; 271.36 \$/log ferme et commerce.
- Taxe spéciale - sécurité publique (police) 96.30 \$/propriétaire.
- Frais de visite supplémentaire/vidange systématique : 16.34 \$/visite.
- Remboursement de 90 \$/permis sur présentation (au cours de 2011) de la conformité de l'installation septique pour la régularisation d'une unité de logement existant.
- Permis : construction/agrandissement 45 \$; réparation, modification, changement d'usage, déplacement,

démolition, autres 30 \$; puits (peut être inclus au permis de septique gratuitement) 30 \$; excavation, remblai, stabilisation des rives 50 \$; lotissement (par terrain) 35 \$; installation septique 90 \$; certificat d'occupation 20 \$; permis installation ou remplacement piscine 30 \$.

Réunion ordinaire du 10 janvier 2011

- **Comités de travail :** Résolu de nommer les comités de travail en désignant leurs membres comme suit : Voirie : Gilles Houde et François Bernard; Sécurité incendie : Sylvie Lampron et Ghislaine B. Lampron; Sécurité Publique et Urgence : Raymond Breton et Ghislaine B. Lampron; Aménagement et Urbanisme : Gilles Houde, Sylvie Lampron, Marie-Claude Rocheleau et Raymond Breton; Loisirs : Marie-Claude Rocheleau et Raymond Breton; Culture : Ghislaine B. Lampron; Ecole (besoins fonctionnels) : Marie-Claude Rocheleau et Ghislaine B. Lampron; Bâtiments : Gilles Houde, François Bernard et Sylvie Lampron; Environnement : Sylvie Lampron et Ghislaine B. Lampron; Administration : Sylvie Lampron, Marie-Claude Rocheleau et Ghislaine B. Lampron; Finances : François Bernard et Raymond Breton. Également résolu que Mme la mairesse fait partie de tous les comités de travail.
- **Site Web :** Le conseil municipal étudie les différentes alternatives relatives afin de répondre aux exigences du CM du Québec par la publication de documents devant être publiés sur un site internet.
- **Installation permanente - génératrice :** Résolu d'octroyer l'installation de la génératrice de façon permanente à Clément Grenier et Frères pour la somme de 4 568.75 \$ plus taxes, selon la soumission datée du 10 janvier 2011.
- **Formation :** Résolu d'autoriser l'inscription des élus (7) et de Mmes Lynda Lalancette et Louise Mignault pour une formation auprès de la FQM intitulée « Gestion Financière Municipale » au montant de 2 300 \$ plus taxes.
- Résolu d'autoriser l'inscription de Mmes Lynda Lalancette et Suzanne Pinard Lebeau pour une formation de la FWM intitulée « La nécessité d'un travail d'équipe maire et dg » au montant de 390 \$ +taxe





Les nouvelles du conseil municipal (suite)

Résumé de la séance du conseil de janvier (suite) et février 2011

Réunion ordinaire du 10 janvier 2011 (suite)

- Adhésion et congrès : COMBEQ : résolu d'autoriser l'adhésion de M. Alain Turcotte auprès de la COMBEQ pour l'année 2011 au montant de 300 \$ plus taxes; Résolu également d'autoriser l'inscription de M. Alain Turcotte au congrès de la COMBEQ pour l'année 2011 au montant de 550 \$ plus taxes. ADMQ : Résolu d'autoriser l'adhésion de Mme Lynda Lalancette auprès de l'ADMQ pour l'année 2011 au montant de 360 \$ plus taxes. Résolu également d'autoriser l'inscription de Mme Lynda Lalancette au congrès de l'ADMQ pour l'année 2011 au montant d'environ 450 \$ plus taxes.
- Ministère des Transport du Québec - Reddition programme d'infrastructure 2010-2011 : Information : Modification du projet 2010-004 (installation septique et fenestration) et retrait d'une partie du projet 2011-002 et retrait du projet 2012.001 (raison, présentation que du montant payé par le programme mais nous devons avoir des dépenses durant ce programme de 951 562.50 \$ pour l'obtention de la subvention de 634 375 \$.
- Demande d'appui circulation lourde - Drummond (3^e Rang Simpson) : Résolu d'appuyer la demande.
- Plan et devis (Teknika) 9^e rang Simpson : Résolu de mandater Teknika HBA pour la préparation des plans et devis pour les travaux de voirie sur le 9^e rang de Simpson pour une somme de 4 500 \$ plus taxes.
- Demande CPTAQ - Fabien Lefebvre : Résolu d'appuyer la demande pour l'augmentation de sa superficie de droits acquis sur une partie du lot 13B dans le 6^e Rang du canton de Simpson à 5 748.18 mètres carrés.
- Demande changement zonage - 5280 7^e Rang : Résolu d'annuler la résolution 2010-12-213 afin de regrouper l'ensemble des modifications désirées dans une même procédure.
- Règlement abri d'auto (1^{er} novembre au 30 avril) : Explication des intentions d'augmenter la durée permise de son installation. Cette modification sera jointe à la procédure de modification regroupée.
- Modification normes d'implantation piscine - cour donnant sur une rue : Explication des intentions de permettre l'implantation dans une cour arrière ou latérale donnant sur une rue. Cette modification sera jointe à la procédure de modification regroupée.

- Résolu de préparer un règlement incluant les modifications à nos règlements et plans d'urbanisme pour une procédure unique pour l'ensemble de ces projets (changement de zonage, abri d'auto, implantation piscine et/ou spa).
- Appel d'offre - école - revêtement extérieur : Résolu d'autoriser la direction générale à effectuer la confection, vérification d'appels d'offre pour le revêtement extérieur de l'école primaire et de procéder aux diverses étapes pour l'obtention des soumissions le plus rapidement possible.
- Appel d'offre - école - isolation : Résolu d'autoriser la direction générale à effectuer la confection, vérification d'appels d'offre pour l'isolation extérieur de l'école primaire et de procéder aux diverses étapes pour l'obtention des soumissions le plus rapidement possible.
- Demande d'autorisation pour motoneige (modification d'une traverse Chemin des Bouleaux) : Résolu d'autoriser le Club de motoneige Alléghanish à modifier une traverse et l'inclure à l'autorisation déjà accordée selon la résolution 2010-10-166.
- Tirage P'tit Curieux - SSJB : Le tirage a été fait et la gagnante est Mme Marielle Auger.

Réunion ordinaire le 7 février 2011

- Site Web : Résolu d'autoriser la direction générale à vérifier les différentes alternatives afin d'obtenir les services désirés par le conseil municipal.
- Trio étudiant : Historique à vérifier
- Occupation dynamique du territoire : Résolu de demander au ministre qu'il adopte une loi-cadre sur l'occupation dynamique du territoire et qui reconnaîtra la MCR dans la mise en œuvre de celle-ci. Résolu de faire parvenir au ministre du MAMROT et à la FQM cette résolution.
- Conditions des employés municipaux : Résolu de mandater Mme la mairesse ainsi que la directrice générale à signer et transmettre un document établissant les conditions pour l'année 2011 pour chacun des employés municipaux, le tout selon décision du conseil municipal.





Les nouvelles du conseil municipal (suite)



Résumé de la séance du conseil de février (suite) et mars 2011

Réunion ordinaire le 7 février 2011 (suite)

- **Formation SEAO :** Résolu d'autoriser l'inscription de Mme Lynda Lalancette à une formation sur le Web, offerte par l'ADMQ pour l'utilisation du service SEAO au montant de 35 \$.
- **Marquage de chaussée :** Résolu d'autoriser un montant maximal de 9 500 \$ pour le marquage de chaussée sur le réseau routier pour l'année 2011.
- **Fauchage :** Résolu d'autoriser un montant maximal de 8 000 \$ pour le fauchage sur le réseau routier pour l'année 2011.
- **Abat-poussière :** Résolu d'autoriser un montant maximal de 14 000 \$ pour de l'abat-poussière sur le réseau routier pour l'année 2011.
- **Rechargement :** Résolu d'autoriser un montant maximal de 40 500 \$ pour le rechargement prévu sur le réseau routier pour l'année 2011 et d'autoriser la directrice générale à procéder aux diverses étapes pour l'obtention des soumissions par voie d'invitation.
- **Rapiéçage :** Résolu d'autoriser un montant maximal de 22 000 \$ pour le rapiéçage du réseau routier pour l'année 2011 et d'autoriser la direction générale à procéder aux diverses étapes pour l'obtention des soumissions par voie d'invitation.
- **Programme d'amélioration du réseau routier - demande de subvention :** Résolu qu'une demande d'aide financière soit adressée à notre député, M. Yvon Vallières, afin de planifier les travaux : drainage Chemin Hemmings - ponceau à remplacer au coût approximatif de 35 000 \$; ponceau défaillant rue De Chantal.
- **Service de l'urbanisme :** Résolu d'adopter le premier projet de règlement 2011-018 « Modifiant les règlements de zonage, de lotissement et administratif » agrandissant la zone P1 à même une partie de zone C3 tel que présenté et démontré au plan de zonage modification 20, prolonger la période pour les abris d'auto et modifier une procédure administrative. Également résolu que Mme la mairesse présidera une assemblée publique tenue sur ce dit

projet de règlement à 19h00, lundi le 28 février 2011, à la salle municipale.

- **Procédure - constat d'infraction :** Résolu que pour toute application, s'il n'est pas tenu compte par le contrevenant de la signification dans le délai indiqué, l'officier peut transmettre le constat concerné et entamer les procédures conformément à la loi.
- **Demande CPTAQ - Fabien Lefebvre :** Résolu d'appuyer la demande de M. Fabien Lefebvre auprès de la CPTAQ pour l'augmentation de sa superficie de droits acquis sur une partie du lot 13B dans le 6^e Rang du canton de Simpson, à 5 748.18 mètres carrés et l'aliénation de 24.5052 hectares.
- **Vérification réservoir pétrolier - école :** Résolu de mandater Gestion Patrick Turcotte Inc. au coût de 175 \$ plus taxes pour la vérification requise pour le renouvellement de notre permis.
- **Jeudis en chansons 2011 :** Résolu d'autoriser l'inscription aux « jeudis en chansons 2011 » au coût minimal de 125 \$ et de transmettre un choix de deux dates en août 2011 pour la tenue de cet événement.

Rencontre publique - 7 mars 2011

- Mme la mairesse fait lecture du projet de règlement 2011-018 : modification règlement de zonage, de lotissement et administratif, agrandissant la zone P1 à même une partie de la zone C3, prolongeant la période permettant l'abri d'auto et modifiant une procédure administrative et elle répond aux questions de l'assistance principalement portant sur les abris d'autos.

Réunion régulière - 7 mars 2011

- **Trio étudiant :** Résolu de participer financièrement au programme « Trio étudiant Desjardins pour l'Emploi, édition 2011 » pour la somme de 400 \$. Également résolu que cette participation est conditionnelle à la participation d'un citoyen de St-Lucien auprès d'un organisme à but non lucratif paroissial.
- **Internet Haute Vitesse :** Mme la mairesse indique qu'il y a des rumeurs quant au service devant nous être offert au cours de l'année 2011 et des technologies employées. Une soirée d'information se tiendra à St-Lucien le 28 mars prochain afin d'informer la population concernée des alternatives supplémentaires.





Les nouvelles du conseil municipal (suite)

Résumé de la séance du conseil de mars (suite) 2011

Réunion régulière - 7 mars 2011 (suite)

- **Carte d'identité :** Le préventionniste et l'inspecteur auront une carte d'identité afin de permettre de s'identifier clairement auprès de nos citoyens.
- **Génératrice - Équipement pour le fonctionnement :** Résolu d'autoriser les services de M. Jacques Giguère pour faire fonctionner la génératrice municipale au tarif horaire de 55 \$ comprenant le conducteur, l'équipement (tracteur 110 forces) et l'essence.
- **Octroi - marquage de chaussée :** Résolu de retenir les services de Lingco Sigma Inc pour la saison 2011 au coût de 0.19 \$ le mètre linéaire marqué et de 36 \$/ligne d'arrêt. Le tout sera sous la responsabilité de l'inspecteur quant aux besoins précis déterminés lors des travaux.
- **Octroi - fauchage :** Résolu de retenir les services des Entreprises Alain Bélanger pour le fauchage des bordures de certaines routes, rues ou rangs à l'été 2011 devant être complété avant la mi-juillet 2011. Les prix présentés sont pour une faucheuse à disque à 70 \$/heure (taxes en sus) et une faucheuse débroussailleuse à 80 \$/heure (taxes en sus). Le tout sera sous la responsabilité de l'inspecteur quant aux besoins et aux équipements nécessaires.
- **Octroi - abat-poussière :** Résolu d'octroyer aux Entreprises Bourget Inc. pour l'épandage de lignosulfonate d'ammonium 35% sur le territoire de la municipalité. Le tout selon les directives de l'inspecteur quant aux endroits, concentration et période d'épandage, pour un budget prévu à cet effet au coût de 0.21 \$/litre taxes incluses.
- **Demande d'appui - Modification de la circulation lourde - St-Cyrille :** Résolu d'appuyer la Municipalité de St-Cyrille-de-Wendover pour l'adoption du règlement 258.10 modifiant la réglementation pour la circulation lourde sur leur territoire.
- **Avis de motion- Modification règlement Carrières-Sablières :** Le règlement modifiera le règlement 2009-004.

- **Approbation programme voirie locale :** Résolu que la municipalité informe le Ministère des Transports de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.
- **Mise à niveau de la signalisation :** Résolu de retenir les services de « Tray Consultant » pour la description de notre signalisation en place ainsi que les recommandations pour sa mise à niveau pour une somme totale de 1 160.60 \$.
- **Avis de motion - Règlement 2011-018 :** Suite à la rencontre publique tenue par Mme la mairesse, lors de laquelle le projet de règlement 2011.018 a été présenté, aucune modification n'a été proposée donc nous poursuivons les procédures de son adoption.
- **Inscription - Programme PIQM - École, rénovation :** Résolu d'autoriser la direction générale à présenter un dossier au Programme d'Infrastructure Québec-Municipalités (PIQM) pour la « réfection des sanitaires, garçons et filles » et de désigner Mme Lynda Lalancette directrice générale et secrétaire-trésorière comme requérante.
- **Autorisation pour négociation - diverses aides financières - École :** Résolu d'autoriser Mme la mairesse ainsi que la directrice générale et secrétaire-trésorière à entreprendre des procédures pour l'obtention de diverses aides financières et de les mandater à signer tout document nécessaire pour l'acceptation des dites aides financières.
- **Comité de bienvenue :** Mme la mairesse indique la mise sur pied d'un comité de bienvenue afin d'accueillir les nouveaux arrivants et demande qu'un appel soit lancé par le P'tit Curieux afin que des citoyens puissent se joindre au comité. Une personne dans l'assistance a immédiatement manifesté son désir d'en faire partie.



La pensée positive

Être son propre conseiller

« Ne croyez rien, simplement parce qu'on l'a dit.... Ne croyez pas ce que vous dit une personne seulement par respect pour elle. Mais si, après examen et analyse, vous jugez le principe bienfaisant, porteur de bonté et de bien-être pour l'ensemble des êtres vivants, alors croyez-y et faites-en votre guide. »

Tiré du livre : Le Bonheur Un jour à la fois.



La fabrique/Vie paroissiale

Initiation à la vie chrétienne

Les parents qui désirent que la communauté paroissiale les accompagne dans l'initiation à la vie chrétienne de leurs enfants peuvent les inscrire aux différents parcours de formation à la vie chrétienne. La démarche comporte 4 parcours de six catéchèses par année.

- Parcours 1 > Éveil
- Parcours 2 > Pardon-eucharistie
- Parcours 3 > Découverte de la Communauté chrétienne
- Parcours 4 > Confirmation



Information : Marie-Claude Coupal, agente de pastorale,
819-478-8816

Paroisse Saint-Luc, un an déjà

Le mois de janvier marquait le premier anniversaire de la création de la paroisse Saint-Luc. J'en profite pour remercier toutes les personnes qui contribuent de diverses façons à assurer la vie de la communauté chrétienne de St-Lucien. L'objectif ultime de la nouvelle paroisse étant que chacune des communautés enrichit la paroisse de ses forces et reçoit du support de l'ensemble de la paroisse.

D'ailleurs dans le courant de l'année Mgr Raymond St-Gelais nous visitera pour prendre le pouls de la nouvelle paroisse après une première année d'existence.

De plus, ce printemps, après la publication du premier bilan financier, l'assemblée de fabrique rencontrera chacune des communautés pour commenter ce premier exercice et faire le point sur la situation financière de chacune des communautés.

NOUVEL HORAIRE DES CÉLÉBRATIONS DOMINICALES

Suite à la consultation tenue en février, à la demande de paroissiens, il y a modification de l'horaire de la célébration dominicale. Dorénavant, elle aura toujours lieu le dimanche :

- | | |
|------|--|
| 8h30 | janvier, mars, mai, juillet, septembre, novembre |
| 9h45 | février, avril, juin, août, octobre, décembre |

Ce nouvel horaire est en fonction dès maintenant.
Passez le message à vos proches !

RENCONTRE D'INFORMATION PAROISSE

SAINT-LUC

Tous les paroissiens et paroissiennes de la communauté Saint-Lucien sont invités à une rencontre d'information concernant le bilan financier de la paroisse Saint-Luc après sa première année d'existence.

À l'ordre du jour entre autre :

- bilan financier de l'année 2010
- situation financière de la communauté St-Lucien
- questions et suggestions de l'assemblée

Date : mardi 12 avril à 19h30

Lieu : centre communautaire

Bienvenue à tous !

CGA 2010 Merci!

En 2010, vous avez contribué pour 12970\$ soit 2000\$ de plus que l'an dernier.

Merci beaucoup. Si ce n'avait pas été de la réparation du clocher, nous aurions réussi à terminer l'année sans déficit. La présentation du bilan financier de l'année se fera le mardi 12 avril à 19h30 à la salle municipale.

Bingo au profit de la fabrique

Le bingo annuel de la fabrique a rapporté la somme de 550.26 \$. **Merci beaucoup!**

CÉLÉBRATIONS COMMUNAUTAIRES DU PARDON

Dimanche 17 avril 13 h 30 à St-Cyrille

Lundi 18 avril 19 h 30 à St-Lucien

CÉLÉBRATIONS DE LA SEMAINE SAINTE

Jeudi saint (21 avril) 16 h 00 à St-Cyrille
 19 h 30 à St-Félix

Vendredi saint (22 avril) 15 h 00 à St-Lucien

Samedi saint (23 avril) 20h00 toutes les communautés à Notre-Dame-du-Bon-Conseil

Pâques (24 avril) 08 h 30 à St-Joachim
 09 h 45 à St-Lucien et St-Cyrille
 11 h 15 à St-Félix



Bonjour chers amis du Club Or et Argent de la Fadoq St-Lucien

Nous vous rappelons que si vous avez 50 ans et plus, vous pouvez toujours devenir membre et ainsi profiter des nombreux avantages que nous vous offrons.

Nous étions une soixantaine chez Scores pour fêter la St-Valentin. Notre Bingo annuel a eu lieu le 13 mars dernier au centre communautaire. Nous irons nous sucer le bec à la cabane à sucre de St-Valère le 31 mars à 11h30. Pour réservation : Gilles Bouchard 397-2893 et Réal Pérusse 474-6374,

Nous vous invitons aussi à notre assemblée générale le 27 avril 2011 à 14 h à la salle communautaire.

Enfin nous vous proposons aussi à tous les 4^e samedi du mois à 20h, une soirée dansante en compagnie de Serge Blais. N'oubliez pas non plus notre rendez-vous Baseball-poches tous les mercredi après-midi, 14 h, au centre communautaire.

Nous aurons d'autres activités intéressantes... surveillez la publicité. Bienvenue à tous !

Petit texte de réflexion ...

Un jour, l'époux d'une dame meurt.

En ce matin clair et froid, dans la chaleur de leur chambre à coucher, la femme est frappée soudainement par la douleur d'apprendre que parfois, il n'y a plus de "à tantôt"... plus de caresses ... plus de moments spéciaux à célébrer ensemble ... plus d'appels téléphoniques "juste pour jaser"... plus de "attends une minute"...



Des fois, tout ce qui nous tient à cœur est complètement utilisé ... il n'y en a plus.

On ne pourra jamais revenir en arrière pour que l'on puisse dire "bye, je t'aime".

Donc, pendant qu'on les a encore, on est mieux de les aimer, de les réparer quand ils sont brisés et de les aider à guérir quand ils sont malades.

Ceci est vrai pour le mariage, les enfants avec de mauvais bulletins, les parents et grands-parents qui vieillissent trop vite, nos animaux de compagnie, nos amis, la vieille bagnole, la maison... Nous les gardons dans notre vie parce qu'ils sont importants pour nous et qu'ils en valent la peine.

Quelque fois on garde l'amour et l'amitié, tel que les meilleurs amis qui déménagent au loin ou une belle-sœur après un divorce. Ce sont des choses qui continuent de nous rendre heureux.

La vie est importante, tout comme les gens que nous connaissons, des gens si précieux, que nous gardons près de nous.

Faites connaître ce texte à tous ceux et celles que vous voulez « garder ». Supposez qu'un matin, vous ne vous réveillez plus, est-ce que vos amis savent combien vous les aimez? Vous seriez surpris du pouvoir de ces deux petits mots, accompagnés d'un sourire. « Je t'aime ». Vivez à plein « aujourd'hui » car demain ne nous est pas promis!

Texte de par Mme Françoise Desfossés du club de Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

Si St-Lucien m'était conté...



Une anecdote de la débâcle de 1957

Par Gilles Houde

Après un hiver où nous avions reçu beaucoup de neige, soudain, pendant une nuit du mois de mars, les glaces décident de se briser et de décoller de la Rivière St-François formant ainsi un embâcle près du bec du Canard.

En moins de temps qu'il n'en faut, l'eau s'est mise à monter en inondant tout sur son passage, chemin, maisons, étables, etc.

Voyant l'eau monter à un rythme effrayant, et ayant peur pour son bétail, M Jean Therrien prit alors la décision de faire monter ses vaches au 2^e étage de sa grange ce qui leur sauva la vie. Lui-même et sa famille durent se réfugier dans le deuxième étage de leur maison puisque l'eau est montée jusqu'à la hauteur des fenêtres à cet étage.

Après le départ de l'eau, on a dû enlever les glaces à l'aide de « bulldozers » dans les chemins et aux abords de la rivière. M. Therrien put donc redescendre son troupeau sur le plancher des vaches et continua à exploiter sa ferme.

N.B. Si vous avez des anecdotes ou des faits historiques sur notre paroisse, n'hésitez pas à communiquer avec moi au 819-397-4616.



Le Cercle des Fermières

Bonjour aux gens de St-Lucien,

Le Cercle de Fermières de Saint-Lucien est toujours très actif et a de bonnes nouvelles à vous transmettre. Nous sommes heureux de vous annoncer la sortie de notre livre de recettes « Les Petites Douceurs du Cercle de Fermières Saint-Lucien 2011 » qui sera en vente dès le 15 mars pour la modique somme de 15 \$. Ce livre est un projet que notre présidente, Marcelle Lemay, caressait depuis longtemps et qui, avec la coopération de nos membres, a pu le mettre en marche à l'automne 2009 pour finalement pouvoir le partager avec vous. Aussi, il ne faut pas oublier que nous avons toujours notre tirage au mois de juin, qui aura lieu à notre dernière réunion avant la période estivale, soit le 8 juin. Nous aurons encore trois prix pour le tirage.

Premier prix : une catalogne tissée pour un lit double

Deuxième prix : un ensemble de napperon en « quilting »

Troisième prix : linge à vaisselle, un torchon, une boutonnette et une lavette



Les billets seront au coût de 5 \$ le livret (6 billets par livret) ou 1 \$ le billet, que vous pourrez vous procurer auprès de tous les membres et le comité :

Marcelle Lemay	819-390-8165
Annette Houde	819-397-2905
Edith Richard	819-390-2044

Et surtout, n'oubliez pas que si une amie, une parente ou une voisine vous mentionne qu'elle aimerait rencontrer des dames pour apprendre ou faire de l'artisanat, invitez-la à se joindre à nous pour une soirée. Peut-être deviendra-t-elle membre....Elle sera la bienvenue !

Pour plus d'informations, vous pouvez me contacter.

Edith Richard

Secrétaire-trésorière 819-390-2044



La recette du journal



Filet de proc au sirop d'érable B.B.Q

Ingrédients :

- 2 à 3 filets de porc
- 2 gousses d'ail écrasées et hachées
- 3 c. à table d'huile
- 1 c. à thé de sauce Soya
- 2 c. à table de sirop d'érable
- 1 c. à thé de moutarde sèche
- Sel et poivre

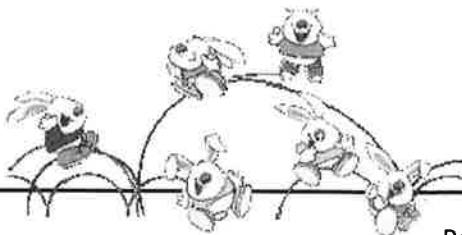


- Verser l'huile et le sirop d'érable dans un petit bol, ajouter la sauce Soya et la moutarde sèche; bien mélanger le tout.
- Assaisonner au goût et badigeonner généreusement les filets.
- Placer les filets de proc sur la grille, laisser à découvert, faire saisir les filets de tous les côtés de 6 à 7 minutes.
- Continuer la cuisson de 35 à 40 minutes en les retournant plusieurs fois pendant la cuisson.
- ATTENTION : Le feu ne doit pas être trop vif, badigeonner les filets pendant la cuisson.
- Servir le tout avec une sauce aux champignons et des pommes de terre farcies.

Préparation :

- Huiler et préchauffer la grille à barbecue.
- Retirer le gras et la peau qui recouvre le filet, à l'aide d'un couteau d'office, faire des incisions dans la chair et y insérer un petit morceau d'ail.

Tiré du livre : *Les Petites Douceurs du Cercle de Fermières Saint-Lucien 2011*



Bonjour,

La semaine de relâche est maintenant derrière nous, le printemps est à nos portes et à la fenêtre, on espère déjà l'été. Que ce soit pour enfin pouvoir ranger les habits de neige, l'attente des vacances scolaires ou pour les jeux d'eau durant la saison chaude, toutes les raisons sont bonnes.

Pour des raisons d'efficacité, la réunion du conseil d'établissement du 18 janvier a été annulée et celle du 15 mars devancée au 14 mars. Il sera entre autre question de convention de gestion et de campagne de financement.

Ce qui s'est passé :

- Février a été un mois très chargé pour les élèves et les enseignants. Comme c'était le mois des métiers, un technicien ambulancier, une hygiéniste dentaire et une nutritionniste, sont venus discuter avec les élèves de leur métier respectif.
- Félicitations! Un montant de 1508.80\$ à été amassé pour la campagne de financement 2010-2011. Un très gros merci à tous ceux et celles qui ont contribué à atteindre cet objectif de 1 500\$.
- La semaine des enseignants a aussi été soulignée par plusieurs petites attentions pour démontrer aux enseignants(es) que nous les aimons et que nous apprécions la valeur et la qualité de leur travail.
- L'activité parents-enfants du préscolaire avec madame Dominique Leclerc fût très appréciée par les parents. Le sujet portait sur les intelligences multiples. Une nouvelle façon de voir les choses, pour mieux comprendre comment interagir avec nos enfants pour le bon fonctionnement de leur éducation et développement.
- Pour la St-Valentin, le rouge était à l'honneur. Les élèves étaient invités à porter un vêtement rouge et à envoyer des messages d'amitié à leurs amis.
- Une kermesse a aussi eu lieu à l'extérieur malgré le froid, les élèves semblent avoir beaucoup aimé cette activité.
- La collection de 100 objets en maternelle fût aussi remplie de belles idées encore cette année. Une belle exposition a permis aux élèves de l'école et à tous les parents des exposants, d'admirer de belles présentations originales.
- Les élèves de la maternelle à la 6^e année ont participé à un atelier au Loblaw dans le cadre du projet d'innovation pédagogique: Bougez, mangez mieux et « santé » la différence!

- Pour finir en beauté ce mois des métiers, les élèves ont préparé une activité interactive au centre communautaire sur tous les métiers qu'ils ont observé ce mois-ci. Des quiz, des mélis-mélos, des jeux de mémoire et de manipulation, attendaient les parents invités. Les élèves ont fait un travail colossal pour cette activité. Bravo pour cette belle réussite!

Ce qui est à venir:

Une conférence gratuite offerte à tous les parents, donnée par Martin Larocque (papa de 3 enfants, chroniqueur, éditeur et comédien, entre autre dans Virginie) ayant pour titre « Êtes-vous là où vous voulez être? » aura lieu à la Polyvalente La Poudrière le 5 avril de 19:30 à 21 heures. C'est à ne pas manquer!

Nous tenons à vous rappeler qu'il est encore temps d'inscrire vos enfants pour le préscolaire. N'oubliez pas d'apporter le certificat de naissance original de grand format c'est obligatoire.

Karyn Gallant

Présidente du conseil d'établissement

À COLORIER



Bonjour,

En janvier, les membres des Loisirs de St-Lucien ont tenu la réunion annuelle générale. Malgré l'appel à tous, quant à l'implication des citoyens lors de la parution du dernier P'tit Curieux, nous avons pu constater lors de cette rencontre, le pauvre intérêt que portent les citoyens envers les loisirs. Les membres sont à se questionner sur le mandat et la survie de cet organisme.

Lors de cette réunion, M. Martin Carignan, président des loisirs ainsi que Madame Vicky Croteau, membre du comité nous ont informé de leur démission. Madame Josée Pigeon, secrétaire trésorière, quitte son poste, mais demeure active au sein des membres de l'équipe. Étant donné, qu'aucune nouvelle candidature fut effectuée, le comité se compose donc de France Émond, présidente par intérim, Robert Handfield, Nathalie Iuliani ainsi que Josée Pigeon.

Nous profitons de cette tribune pour remercier de tout cœur l'implication et le dévouement de Martin et Vicky pour la cause. De plus, nous tenons à remercier Josée qui a contribué depuis plusieurs années au maintien et à l'organisation de ce poste. Votre présence nous manque déjà.

Aucun événement ne s'est déroulé cet hiver en raison du manque de bénévoles. Nous avons eu droit à une patinoire même si mère nature nous a joué quelques tours. Grâce à M. Steve Lussier, à son assiduité et à son désir de faire bouger vos jeunes, nous avons pu profiter d'une belle glace pendant quelque temps. Un gros merci pour toutes les heures passées le jour et la nuit à la préparer. Nous tenons à remercier tous les gens bénévoles qui l'ont assisté.

Le printemps est à nos portes et nous espérons un vent de fraîcheur et sentir de l'engouement et de l'implication de la part des citoyens lors d'activités sociales et sportives. Il ne s'agit que de quelques heures de temps à autre. Chers parents, pourquoi ne pas être sur le terrain au lieu d'être assis dans les estrades ?... Nous avons besoin de votre aide. Vos jeunes en seront si fiers. Joignez vous à l'équipe!

Les membres du comité des Loisirs

OTJ St-Lucien

Pour nous joindre : France Émond (819)397-2664



La société St-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec



Fierté régionale depuis 1944
Section locale de St-Lucien

Bonjour à toutes et à tous,

L'assemblée générale annuelle de la Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec, section locale de Saint-Lucien, a eu lieu le 6 février dernier. Lors de cette assemblée, nous avons procédé à l'élection des membres du conseil local d'administration. Je vous les présente : Gilles Bouchard (administrateur), Amélie Boisclair (administratrice), Diane Lassonde (vice-présidente), Pierrette Labelle (administratrice), Suzanne P. Lebeau (présidente), Josée Pigeon (administratrice) et France Valence (secrétaire-trésorière).

Je remercie les administrateurs sortants, Paul Émile Gendron et Denise Mercier, pour leur implication dans notre organisation. Je remercie également le Cercle des Fermières de Saint-Lucien dont les artisanes ont exposé des œuvres de qualité lors de notre événement. Merci aussi à tous les membres qui ont contribué au succès de l'assemblée générale soit par leur présence soit par leur implication dans l'organisation.

La Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec sera maître d'œuvre régional de la Fête nationale du Québec pour une 14^e année consécutive. Le thème de la Fête sera connu sous peu. De plus, elle coordonnera les *Jeudis en chansons*, un événement qui aura lieu dans plusieurs municipalités rurales de la région, du 7 juillet au 25 août prochain. Venez assister en grand nombre à ces festivités. Dès que nous le pourrons, nous vous donnerons plus de détails sur ces activités qui se dérouleront cet été dans notre municipalité.

Je vous rappelle que vous pouvez devenir membre de la Société Saint-Jean-Baptiste et ainsi soutenir la promotion de la culture québécoise. Les cartes de membres sont disponibles auprès des membres de votre conseil d'administration au coût annuel de 7 \$. D'ailleurs, la Société offre à ses membres la possibilité de souscrire une assurance vie et une assurance accidents grâce à une entente avec La Survivance, l'une des plus anciennes compagnies mutuelles d'assurance vie au Québec. En adhérant aux services de la Société, vous lui permettez de soutenir plus de 200 projets centricois. Et depuis le 1^{er} février dernier, la protection vie peut atteindre 25 000 \$. Les membres qui vont adhérer à cette protection d'ici au 15 avril 2011 seront admissibles au tirage d'un prix de 500 \$ en argent. Le tirage aura lieu le 30 avril 2011, lors de l'assemblée générale annuelle de la Société.

Pour conclure, je vous invite à nous faire parvenir sans tarder vos demandes d'aide financière. Nous les analyserons avec grand intérêt!



La présidente,
Suzanne P. Lebeau



La vie économique



GARDERIE ANI

Présentation

Annie Laterreux est une jeune femme âgée de 37 ans, dynamique, calme et souriante.

Née à St-Lucien, Annie est toujours demeurée dans notre municipalité. Elle demeure présentement sur la rue Bousquet dans le Carré Beauchesne. Annie a ouvert sa garderie en janvier 2011.



Formation

Annie est frigoriste de formation, métier non traditionnel pour une femme, et elle a travaillé à trois endroits pour une période totale de 17 ans. Lors de son dernier emploi à l'extérieur, elle occupait un poste de contremaitre.

Après avoir accouché de son deuxième enfant, Anthony, âgé de 1 ½ an, elle a décidé de suivre un cours de RSG (Responsable en Service de Garde) au CEGEP. Il faut savoir que pour ouvrir une garderie privée, seul le cours de secourisme est obligatoire et l'inscription au niveau du gouvernement. C'est dans un souci d'être mieux outillée, de donner un service de qualité à la hauteur des attentes des parents qu'Annie est allée suivre le cours de RSG.

Motivation

Comme elle le dit, Annie a toujours aimé les enfants. Elle a été gardienne d'enfants durant toute son adolescence. Elle a toujours aimé jouer avec les enfants de ses amis et ses propres enfants. Elle a également toujours eu dans l'esprit qu'un jour elle aurait sa propre garderie. Annie a eu recours également à un service de garde en milieu familial pour son enfant le plus vieux, Bastien, âgé maintenant de 8 ½ ans et une de ses motivations est de profiter de la proximité de ses propres enfants.



La vie économique (suite)



Projet

Quoiqu'elle ne soit présentement pas affiliée à un C.P.E. (Centre de la Petite Enfance), son objectif est d'en faire partie un jour alors que le gouvernement ouvre de plus en plus de places subventionnées. Annie est confiante que ce sera pour bientôt.

Compétences particulières

Annie a suivi des cours d'anglais et d'espagnol. Avec ces compétences particulières, elle peut incorporer dans les jeux des mots d'anglais et d'espagnol avec les enfants qui maîtrisent bien le français.

Conclusion

Présentement, elle s'occupe de ses deux enfants et elle a deux enfants sous sa garde. Comme la norme est de 6 enfants (y compris ses propres enfants) il ne reste que deux places dans sa garderie pour des enfants de 18 mois à 5 ans. Sa garderie est ouverte de 7h30 à 17h30.

À la lumière de notre rencontre et de la visite des lieux, si j'avais de jeunes enfants, je n'hésiterais sûrement pas à lui en confier la garde.

Merci Annie pour ta disponibilité et bonne chance dans ton beau projet.

GARDERIE ANI - ANNIE LATERREUR - TÉLÉPHONE : 397-4726



CONCOURS « HISTOIRE DE NOTRE MUNICIPALITÉ » DU P'TIT CURIEUX

Répondez correctement aux trois questions ci-dessous se rapportant à l'histoire de notre Municipalité dans cette édition du journal et vous pourriez vous mériter un volume sur l'histoire du Québec gracieuseté de la Société St-Jean-Baptiste. Déposez votre coupon réponse au Dépanneur St-Lucien ou au bureau municipal avant le 7 avril 2010 à midi. Un seul coupon par personne. Les membres de l'équipe du journal ainsi que leurs conjoints ne peuvent pas participer à ce concours.

Nom : _____

Tel : _____

QUESTIONS

1- Quelle était la population de St-Lucien à sa fondation comme municipalité en 1907 ?

117 personnes _____

430 personnes _____

970 personnes _____

2- En quelle année, les premiers Citoyens de St-Lucien (route principale) eurent-ils accès à un service téléphonique ?

1911 _____

1933 _____

1978 _____

3- Quel nom porte le « pont de fer » qui relie la municipalité de St-Lucien à celle de St-Séraphine?

Pont Comeau _____

Pont Gagnon _____

Pont Hélie _____



Les petites annonces



À VENDRE / À ACHETER/ À LOUER :

À vendre :

➤ Motoneige Bombardier Tundra 1987 (hors piste)

Moteur 1 cylindre refait en 2009, poignées et pouce chauffant, cabine et pare-brise en bon état, suspension A1. Tout est en bonne condition. Immatriculation 2011. Prix 1 600 \$. Tel : 819-397-4211 Richard

➤ Génératerice Colman et bicyclette

- Génératerice 4 000 watts, prise 120 et 240 volts. Prix : 300 \$.
- Bicyclette 20", 10 vitesses. Très propre. Prix : 40 \$.
Tel : 819-397-4211 Richard

➤ BMX Redline

BMX valeur de 400 \$. Prix demandé 150 \$.
Tel : (819) 397-7012 Dave Lussier

➤ Chevalier en métal

3 pieds de haut valeur de 200 \$. Prix demandé : 60 \$.
Tel : (819) 397-7012 Dave Lussier

➤ Casque et manteau de moto

- Casque de moto ZIR, neuf, grandeur petit. Prix : 80 \$.
- Manteau de moto Rhino, grandeur 3XL, noir et rouge, doublure amovible en nylon. Prix : 150 \$.
Tel : 819-397-5782

➤ Chaise d'exercice

Chaise d'exercice Loundge 2 pour les abdominaux. Prix : 50 \$.
Tel : 819-397-5782

➤ Métier à tisser

Métier à tisser 90" Leclerc avec 2 ros 12. Prix : 200 \$.
Tel : 819-397-2905 Annette

À vendre :

➤ Campeur 1987

Campeur Maple Leaf pour boîte de camion de 8 pieds. Équipement au propane, poêle, réfrigérateur, chauffage, toilette, toit refait à neuf et escalier en aluminium. Prix : à discuter
Tel : 819-397-2905 Gilles

➤ Équipements d'appoint

- Cannes à pongée : 10 \$/chaque
- Déambulateur à roulette : 100 \$
- Banc avec dossier pour le bain : 25 \$
- Chaise d'aisance : 25 \$

Tel : 819-397-4431

NAISSANCE :



Félicitations à Danielle Rocheleau et Yanick Skawski pour la naissance d'un petit garçon de 6 lbs et 10 oz., né le 2 mars dernier. Il se nomme Loïc et c'est un petit garçon très tranquille pour toute suite... Nous verrons bien à l'adolescence ! ☺

ANNIVERSAIRES :

Un bon anniversaire à Mme Imelda Larochelle, mère de Réal Larochelle, qui a eu lieu le 4 mars dernier. Elle a eu **100 ANS ! Félicitations !**

ANNIVERSAIRES :

Mars :

- 11- Pierrette Ricard
- 13- Annabel Sauvage
- 17 - Michel Provencher
- 17 - Lauraine Noël
- 18 - Jimmy Rocheleau
- 25 – Gabriel Boucher Lampron
- 28 – Denise Mercier

Avril :

- 02- Gilles Joyal
- 04- Julie Noël St-Sauveur
- 07- Paul-Émile Gendron
- 12- Marielle Lemire Auger
- 12- Jocelyn Provencher
- 13- Jacques Provencher
- 15- Sylvie Lampron
- 16- Jean-Claude Comeau
- 16- Jean-Paul Gouin
- 20- Carole Rocheleau
- 23- Gérard Rochette



Mai :

- 02- Robert Lacourse
- 10- Claude Houle
- 13- Rémi Laterreux
- 13- Daniel Hébert
- 13- Daniel Blanchette
- 22- Johanne Parent
- 26- Richard Côté
- 26- Eric Bisson

Juin :

- 04- Jennylee Bisson
- 09- Yvon Lehoux
- 13- Julie Laterreux
- 13- Guylaine Lalancette
- 16- Gisèle Bellemare Chauvette
- 26- Thérèse Beauregard
- 29- Marianne Ménard

